La nature en ville : comment accélérer la dynamique ?

Type de saisine : Autosaisine
Type de texte : Avis
Traité par : Section de l'Environnement
Adopté le : 11/07/2018
Mandature : 2015-2020

Rapporteure :

Annabelle JAEGER
Ancienne conseillère

Télécharger le texte

Télécharger la fiche de communication

PRÉSENTATION

La « Nature en ville » est au cœur des enjeux contemporains. En assurant des services écologiques majeurs (réduction des pollutions, des îlots de chaleur, des eaux de ruissellement, …) dans un milieu urbain toujours plus dense et minéral, la nature sous toutes ses formes est indispensable pour faire face aux défis environnementaux que sont le réchauffement climatique et l'érosion de la biodiversité mais aussi pour contribuer à un cadre de vie plus agréable et répondre aux enjeux de santé humaine. Pour accélérer la dynamique de « renaturation » des villes, le présent avis souhaite mettre l'accent sur la nécessité d'inclure la nature dans l'ensemble des politiques publiques et d'en faire un élément structurant de l'aménagement urbain. Le CESE insiste sur l'enjeu social de la « nature en ville », qui doit répondre aux besoins des habitantes et habitants mais qui doit aussi contribuer à la

solidarité des villes avec les campagnes qui ne cessent d’être artificialisées du fait de l’étalement urbain.

Descripteur Eurovoc :

écologie, ENVIRONNEMENT (DOMAINE), ville, urbanisation

© - copyright CESE - Mai 2024